EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 février 2008**

AUJOURD'HUI **vingt deux février deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise BONVALLOT, Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Martine REMBERT**
Excusé(e)s :	**Valérie BERNARD**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Yves CARROY, Nicole DUMAS, Patricia GUILHOT, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE, Alexandre POURCHON, Franck ROLLE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Monsieur FANGET quitte la séance à partir de la question n° 2.

SOUTIEN A LA CULTURE ET A DIVERSES ASSOCIATIONS

Plusieurs associations culturelles qui bénéficient traditionnellement d'une subvention de fonctionnement allouée dès le vote du Budget Primitif ne nous avaient pas transmis leurs dossiers dans les délais impartis pour qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 20 décembre 2007.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, les attributions suivantes :

JAZZ EN TETE : **41 100 €**

L'association programme un festival de renommée internationale organisé au mois d'octobre à la Maison de la Culture. Elle s'attache à présenter des artistes de renom et de jeunes talents de la scène musicale.

ASSOCIATION PREMUDANSE : **8 000 €**

L'association qui a pour objet de prolonger les activités de l'Ecole Municipale de Danse assure des actions permettant de confronter des élèves danseurs à la pratique de professionnels, notamment dans le domaine du hip-hop.

Elle s'efforce également de sensibiliser de nouveaux publics à la création contemporaine.

IN EXTENSO : **3 600 €**

L'association soutient la création contemporaine par l'organisation d'expositions en favorisant le concept d'échange d'artistes.

Elle a ouvert une galerie près de la place du Mazet en octobre 2007 et a déjà reçu deux expositions dans ce local.

INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REGION AUVERGNE :

16 000 €

En relation avec l'OROLEIS, l'Institut du Travail Social de la Région Auvergne programme à la Maison de la Culture le Festival « Traces de Vies » dédié au film documentaire qui connaît un grand succès auprès du public clermontois.

ARIS INTER-CE : **5 000 €**

Après avoir bénéficié d'un local municipal moyennant un loyer symbolique, l'association qui a aménagé dans de nouveaux locaux doit désormais s'acquitter d'un coût de location de l'ordre de 30 000 € annuel.

Elle développe par ailleurs des activités et des actions culturelles (autorisation de la billetterie – passeport cadeau) en faveur de ses adhérents.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 février 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI